

Chant Patriotique



LE FORT DE CHAMBLY

LE FORT ACTUEL



BENJAMIN SULTE



PHOTOGRAPHIE PAR M. GÉRARD MALCHELOSSE



A. FASSIO

Le Refrain peut se chanter en Duo

PAROLES DE

MUSIQUE

Benjamin SULTE | d'A. FASSIO



Montréal, J.-E. BELAIR, Editeur

16 rue Craig-Est

Droits réservés, Canada, 1918, par J.-E. BELAIR — Copyright, Canada, 1918, by J. E. BELAIR

(Voir à la 4me page le Résumé historique du Fort Chambly.)

LE FORT DE CHAMBLY

Chant Patriotique

Paroles de BENJAMIN SULTE



Musique d'A. FASSIO

(Op. 31)

CHANT

MAESTOSO



O mon vieux fort, res-te de - bout, Bra-



vant l'a - ban - don et l'o - ra - ge, Der-nier ves - ti - ge d'un autre â - ge, Ré-siste



au temps qui dé - truit tout! Le soufle en - i - vrant des ba - tail - les Peut

ten. *a tempo*



ra - ni - mer tes hauts rem - parts: C'est un beau champ de fu - né - rail - les, Pour qui

MQ
00404
MIS

Peut se chanter en DUO.
PLUS DOUX

de - fend ses é - ten - dards. REF.: Cueil - lons la fleur qui s'é - ti -

le. Ou - bli - ée au pied des dé - bris! Mon

8va..... 8va.....

cœur sait con - naître le prix De tou - te ver - tu qu'on i - so - le. D.C.S.

II

Hélas ! Un outrageant oubli
Entoure la vieille relique
Où donc est la race héroïque
Des défenseurs du fort Chambly ?
Près du torrent couvert d'écume,
Qui gronde son chant cadencé,
Mon enthousiasme s'allume
Au souvenir de son passé,
Cueillons la fleur, etc.

III

Au temps où les fiers Iroquois,
Poussés d'une ardeur sanguinaire,
Apparaisaient sur la rivière
Avec la hache et le carquois,
Ses murs à ses farouches maîtres
Savaient commander le respect ;
Les ennemis de nos ancêtres
Tremblaient de rage à son aspect.
Cueillons la fleur, etc.

IV

Témoins des combats, des exploits
Qui firent jadis notre gloire,
Il me rappelle la mémoire
Du sang répandu pour nos droits.
Ah ! de nos nobles origines
Aimons les berceaux glorieux ;
Sur les tombeaux, dans les ruines
Est le culte des fils pieux,
Cueillons la fleur, etc.

V

Là, furent les germes sacrés
D'où sortirent nos destinées ;
Malgré la trace des années,
Qu'ils soient à jamais vénérés !
Que l'ardente foi de nos pères,
Leur courage au sein du danger,
Dans la paix, les crises, les guerres,
Subsistent pour nous protéger !
Cueillons la fleur, etc.

VI

Canadien, pour d'autres combats,
Ton intelligence s'apprête.
Ne laisse point courber ta tête,
Ne laisse point fléchir ton bras.
Contemple en ton âme attendrie
La grandeur de tes anciens jours :
Il fut un temps où la patrie
Sans partage avait tes amours,
Cueillons la fleur, etc.

LE VIEUX FORT

(Résumé historique écrit spécialement pour
"le Passe-Temps" par l'auteur de
"l'Histoire des Canadiens-
français")

Ce serait à mon ami disparu du monde, le bon et zélé J.-O. Dion, à écrire cet article, et si le lecteur savait tout ce que je pourrais dire à son sujet il lui accorderait sa belle part dans l'œuvre de la conservation de notre monument historique.

Je vais procéder par ordre de dates, sans faire plus que de dire : en tel temps il se passait telle chose. Ce sera une longue exposition mise en raccourci, ou, si vous voulez, tout un gros chapitre ramené à la mesure d'un simple article — une analyse.

En 1661 M. Pierre Boucher, du Canada, causant avec Colbert, lui demanda trois cents hommes armés à la légère et promettant de leur adjoindre autant de Canadiens pour aller dans le nord de l'Etat actuel de New-York ravager les villages iroquois, les terroriser en un mot et mettre fin aux courses désastreuses de ces Sauvages qui descendaient la rivière (Chambly plus tard) et allaient du lac Saint-Pierre à Québec, massacrer les colons français sans défense, parce que nous n'avions pas de troupes à leur opposer.

Colbert voulut faire plus grand, il fit trop et avec maladresse. Des compagnies partirent des Antilles pour le Canada. D'autres arrivèrent de France. Il se trouva quatorze cents hommes réunis à Québec, l'été de 1665, et l'appel aux volontaires canadiens donna au moins trois cents autres hommes. La population entière de la colonie ne dépassait pas cinq mille âmes.

C'est alors que les capitaines Pierre de Sorel et Jacques de Chambly construisirent les deux forts de bois qui, par la suite, portèrent les noms de ces officiers.

M. de Salière se mit à la tête de plusieurs centaines de soldats, en plein mois de février 1666, et marcha depuis Québec jusqu'à Albany se croyant arrivé chez les Iroquois ! Il avait le vice de tous les militaires européens c'est à-dire qu'il croyait connaître l'Amérique mieux que personne. Il reléguait sur ses derrières le contingent canadien et mena toute la campagne avec étourderie pour revenir bredouille, ayant perdu près de cent hommes morts de misère.

L'automne suivant M. de Tracy renouvela cette incartade, mais il brûla un village abandonné. Les Iroquois comprirent néanmoins qu'une telle puissance bien dirigée les écraserait et ils demandèrent la paix. Celle-ci dura jusqu'à 1684, puis ce fut une guerre sérieuse dans laquelle les Anglais entrèrent à partir de 1689 et l'on se battit jusqu'à 1697. Le fort Saint-Louis de Chambly servait de magasin de traite, de logement pour les troupes, de refuge temporaire aux habitants du voisinage lorsque les Iroquois faisaient des incursions. En ce temps-là toute la colonie ne comptait guère plus de douze mille âmes et vers 1700 une quinzaine de mille.

En 1702 le fort de Chambly brûla. Sept ans plus tard, craignant une invasion des Anglais (on était en guerre) le fort de pierre que nous avons sous les yeux fut commencé et terminé en 1711. Il prit le nom du ministre Pontchartraine. C'est une masse ou carré de cent soixante dix-huit pieds du saillant d'un bastion à l'autre et de trente-cinq pieds de hauteur. Les courtines ou murailles sur les bastions mesurent cent pieds et leur élévation trente pieds.

Il n'était pas facile à l'ennemi d'apporter jusque là du canon pour battre le fort qui, lui, avait des bouches à feu capables de tenir à distance les fusiliers ou n'importe quelle infanterie. Rien de pareil n'existait dans l'Amérique du Nord, pas même à Québec. Les murs ont quatre pieds d'épaisseur. On peut en compter les meurtrières ou fentes pour passer le fusil et tirer dans n'importe quelle direction.

Durant la guerre de Sept Ans qui se termina pour nous en 1760, le fort n'a pas d'histoire. A l'approche d'Amherst tout était perdu dans le pays et aussitôt la

capitulation de Montréal signée, il resta ouvert aux nouveaux venus.

Lors de l'invasion de 1776 par Montgomery le 7^e régiment ne fit aucune résistance et il évacua le fort d'une manière incompréhensible.

Le général américain Sullivan se retirant, au mois de juin 1776, mit le feu au fort. Il ne resta que les quatre murs espèce de Colisée vide dont l'aspect extérieur se conservait intact dans son imposante grandeur. Peu après le gouverneur Carleton le restaura et y mit des défenseurs. La guerre allait son train mais elle était transportée sur l'Hudson.

De 1812 à 1815 la place fut remise à neuf et utilisée comme base ou point d'appui pour les opérations du côté du lac Champlain. On y plaça d'abord deux compagnies de troupes de pied avec un détachement d'artillerie, puis cinq cents hommes, ensuite, dans la Commune il se forma un camp de six mille hommes sous les tentes. C'est de là que partit en 1815 l'expédition dirigée contre Plattsburgh. On y incarcéra aussi des prisonniers américains. En 1837 le fort était occupé militairement.

De ce moment à 1854 je n'ai rien à dire, mais il est évident que le fort subit un abandon complet par l'état délabré dans lequel il était à cette dernière date. La rivière avait rongé les terres, un morceau de mur s'abîmait, d'autres endroits s'en allaient en ruine. Il s'y faisait des brèches. Les portes, les fenêtres, enfin tout dépréssait.

Monsieur Pierre-Marie Mignault, curé de Chambly, demanda la permission d'occuper l'édifice pour y tenir une institution de sourds-muets, ce qui donna lieu à quelques pourpoulers et il faut croire que M. Mignault se trouva empêché de poursuivre son projet, car, de la part du gouvernement provincial il y eut démarche faite auprès des autorités de Londres. Voyez la loi de 1856, 19 Victoria, chapitre 45, qui transfère cette propriété au Canada.

Et la dégradation se continuait. Les gens de Chambly, ceux du Canton pareillement regardaient ce grand trépassé avec un air de tristesse et disaient : "Pauvre fort". Mon ami Dion allait plus loin, il soupirait : "Mon pauvre fort" ; en effet, c'était plus à lui qu'à d'autres, tant il l'aimait.

Le 9 janvier 1865, par un coup de neige mêlée de soleil qui rendait le paysage à la fois désolé et fantastique, j'aperçus la silhouette du fort et plus j'en approchais, plus il m'impressionnait. Alors je dis, comme les autres : O ! mon vieux fort... Les vers étaient écrits le soir de ce jour.

Au mois d'août 1866, à Ottawa, M. Edouard Sève, vice consul de Belgique, touriste pour le moment, me parla des ruines. Je lui donnai copie de mes strophes. Il les publia dans son récit de voyage à Anvers et c'est ce qui m'a fait mettre "1867" dans *Le Laurentiennes* comme date de cette composition.

L'initiative d'une restauration du fort appartient à M. Dion sans conteste. En 1881 eut lieu la fête du monument de Salaberry dont M. Dion était le principal organisateur. Celui-ci avait gagné le concours de M. P.-B. Benoit, député du comté, homme de sens et très attaché à notre histoire. Ce dernier en parla, sur le terrain même, au marquis de Lorne. J'y étais. Le fort se trouvait sous le contrôle de mon bureau. Je pouvais être utile. La décision fut prompte. Le marquis engagea l'affaire deux jours après. M. Dion devenait gardien de la propriété et les travaux commencèrent. Ils ont été faits avec intelligence. Le conservateur actuel du vieux fort est M. J.-N. Blanchet qui se dévoue avec autant de zèle que son prédécesseur à rendre intéressante cette relique historique et il a droit à notre vive reconnaissance.

Il y a cinquante-trois ans mes couplets disaient juste. Il faudrait revoir le squelette de ce temps là pour mieux saisir la note douloureuse qui les inspirait. J'espère être compris. Oui, mettez cela en musique ; le jour de la réalisation de nos espérances est venu, le vieux fort reste debout au milieu d'un peuple qui l'admire et le protège. Quelle rêverie de poète aura jamais été aussi récompensée !

Benjamin SULTE.